

# Criminologie

## APPEL À CONTRIBUTION

### Numéro Automne 2023 - Géographies carcérales : nouvelles perspectives sur les espaces d'enfermement et de contrôle social.

Le numéro 56.2 qui paraîtra à l'automne 2023 aura pour thématique la géographie carcérale et a pour objectif de mettre en évidence la contribution que ce champ d'études en pleine expansion peut apporter à l'étude de problématiques criminologiques.

Si le rapprochement entre la criminologie et la géographie n'est pas nouveau, les chercheurs.s s'intéressant aux lieux d'enfermement sont de plus en plus nombreux à se tourner vers la géographie carcérale qui offre de nouvelles perspectives de recherche, conviant à dépasser une analyse de la prison et des expériences en son sein pour l'envisager également comme une peine spatiale ; à s'émanciper d'une approche figée des prisons, restreinte à son enceinte et ses dynamiques internes ; et enfin à appréhender le carcéral dans toute sa complexité en prenant en considération l'extension du projet pénal au-delà des murs des établissements correctionnels. Ouvrant la porte à un nouveau dialogue avec Agamben, Goffman, Foucault, etc. la géographie carcérale prend la forme d'une boîte à outils conceptuels et méthodologiques, invitant dès lors à l'ouverture et au renouvellement du champ d'études de la prison et des espaces d'enfermement contraint, en proposant par exemple une relecture des concepts d'institution totale et de corps dociles, ou encore de nouvelles entrées analytiques à travers les théories de la mobilité et de la liminalité.

Ce numéro se veut donc une invitation à penser différemment et bouleverser nos représentations parfois figées de l'univers carcéral en soulignant les apports théoriques, empiriques, conceptuels ou encore méthodologiques de la géographie carcérale à la criminologie et à l'étude de l'enfermement, en mettant en lumière les problématiques autour desquelles ces différents champs d'études se retrouvent. L'entrée analytique privilégiée sera celle de la spatialité, proposant une réflexion sur la nature carcérale des espaces, sur ce qu'ils produisent et favorisent, sur la façon dont ils sont animés, appropriés et transformés, sur les rapports de pouvoir et de domination qui y prennent place ou encore sur les expériences en leur sein (individuelles ou professionnelles).

Le numéro se structurerait autour des trois axes de réflexion suivants :

- Le premier axe s'intéresserait aux géographies des prisons en proposant par exemple d'analyser la prison à travers l'espace architectural, retraçant des politiques de conceptions et d'emplacements, dévoilant des rapports à l'espace, interrogeant des pratiques ou encore dessinant une géographie expérientielle et émotionnelle des établissements correctionnels.
- Le second axe proposerait de s'émanciper d'une analyse du carcéral restreinte à la prison, afin de décrire et d'analyser d'autres structures qui confinent, enferment, contraignent, surveillent et contrôlent. Cette forme d'expansion conceptuelle permet de mettre à jour des mécanismes et logiques propres au carcéral, mais parfois camouflés (par exemple dans les centres de détention de l'immigration, les centres jeunesse, les hôpitaux psychiatriques, etc.).
- Enfin, le troisième axe s'emploierait à mettre en lumière la prévalence de logiques carcérales au-delà des murs institutionnels. Cet axe présente l'intérêt de dépasser les contours classiques de l'analyse du « carcéral » telle qu'opérée par la criminologie. Il

pourrait ainsi l'étendre aux camps de réfugiés, aux frontières (géographies des murs), à la cité et aux espaces qui la partitionnent (quartiers sous surveillance, écoles, hébergements des sans-abris, etc.) ou encore le questionner comme stratégie coloniale, par exemple dans le cadre des territoires et réserves autochtones.

## Pour proposer une contribution d'article

Pour proposer une contribution à ce numéro thématique, veuillez transmettre les noms, affiliations et coordonnées des auteurs à Anaïs Tschanz (anaïs.tschanz@justice.fr) et Sandra Lehalle (Sandra.Lehalle@uottawa.ca). Votre proposition doit également inclure un titre et un résumé en français de 250 à 500 mots.

La date limite pour soumettre votre proposition est le 1er avril 2022.

## La revue *Criminologie*

La revue *Criminologie*, fondée par Denis Szabo en 1968, est publiée par les Presses de l'Université de Montréal. Figurant parmi les premières revues de sciences sociales québécoises, elle est aujourd'hui la seule revue de criminologie francophone en Amérique du Nord.

Depuis 2002, la revue *Criminologie* est aussi disponible sur la plateforme de diffusion numérique Érudit. Tous les numéros depuis 1968 sont numérisés et accessibles en ligne. La revue *Criminologie* offre depuis 2017 le libre accès total à l'ensemble de ses publications. Également, la plateforme de gestion en ligne des articles (<http://www.criminologie.ca>) permet aux auteurs de soumettre leurs articles scientifiques. Chaque numéro propose une dizaine d'articles thématiques ainsi que des articles hors thème.

